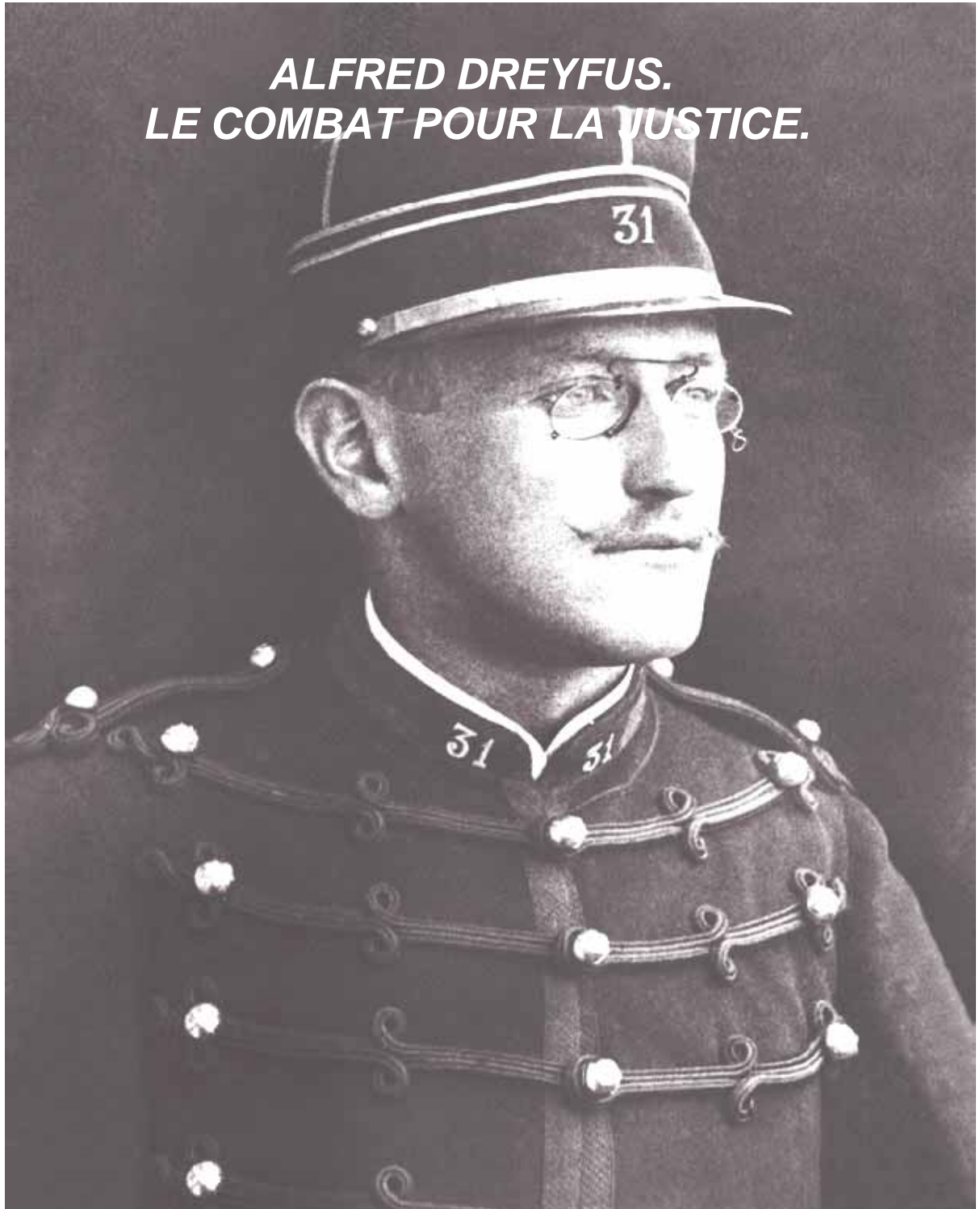




Musée
d'art et d'histoire
du Judaïsme

Hôtel de Saint-Aignan 71, rue du Temple 75003 Paris Tél. : 01 53 01 86 53 Fax : 01 42 72 97 47 E-mail : info@mahj.org

***ALFRED DREYFUS.
LE COMBAT POUR LA JUSTICE.***



Dossier pédagogique

SOMMAIRE

1. INTERET PEDAGOGIQUE D'UNE VISITE SUR DREYFUS
2. DREYFUS ET LA FRANCE AVANT L'AFFAIRE (1870-1894)
3. LA REPUBLIQUE CONTRE DREYFUS (1894-1897)
4. LA BATAILLE POUR LA JUSTICE (1898 - DEBUT 1899)
5. LE CHOC DU PROCES DE RENNES (1898 - FIN 1899)
6. LES TEMPS DE LA REHABILITATION (1900-2006)
7. QUESTIONNEMENT ET ORIENTATIONS POSSIBLES
8. CHRONOLOGIE DE L'AFFAIRE
9. BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Le but de ce dossier est de donner des clés aux enseignants pour qu'ils puissent sensibiliser les jeunes au contexte du musée, susciter en eux une attente pour la visite, un désir pour le thème choisi.

Nous le savons tous, une visite qui s'adresse à un public non préparé, perd une grande partie de son impact. La prolongation de l'atelier par des activités en classe est hautement conseillée. En l'inscrivant dans un projet pédagogique, l'enseignant lui confèrera son sens véritable. On évitera ainsi que le moment passé au musée ne devienne un temps de consommation parmi tant d'autres.

Le dossier que nous offrons n'est qu'un éventail de pistes à « débroussailler », où chacun pourra puiser des éléments. Il n'est ni exhaustif ni extensif, des éléments de la préparation peuvent être utilisés en prolongation et inversement. A chacun de s'approprier et de développer ce qui lui convient en fonction de sa propre sensibilité et de celle des jeunes avec lesquels il travaille.

1. INTERET PEDAGOGIQUE D'UNE VISITE SUR DREYFUS

- La visite au musée permet d'illustrer par des objets et des documents un événement marquant de la République, inscrit au programme d'histoire, en CM2, en 4^e et en seconde.
- Dans le cadre d'une éducation à la citoyenneté, la figure d'Alfred Dreyfus est emblématique pour des jeunes d'aujourd'hui, car son histoire reste une référence pour la démocratie : pour la première fois, un juif a été défendu en tant que citoyen victime de l'injustice.
- L'Affaire permet d'évoquer les droits imprescriptibles de la personne et du citoyen au sein de la République et de mettre en garde contre les dangers du racisme et de l'antisémitisme.
- Elle montre les répercussions mondiales que cette l'Affaire a provoquées et l'engagement jamais achevé d'hommes et de femmes pour la justice.
- En outre, le personnage Dreyfus permet de pointer l'intégration des juifs en France, et leur engagement pour la nation française, en reconnaissance des droits que la France leur a accordés en 1791.
- On notera également que *Le combat pour la justice* ne s'achève pas avec la réhabilitation : il se poursuit jusqu'à nos jours, depuis l'oubli du milieu du XX^e siècle jusqu'à l'ère de la commémoration initiée dans les années 1970.

2. DREYFUS ET LA FRANCE AVANT L'AFFAIRE (1870-1894)

Les origines familiales d'Alfred Dreyfus

L'histoire de la famille Dreyfus illustre le processus d'intégration des Israélites alsaciens et lorrains au sein de la nation française. Profondément attachés à la France et à la culture française, résolument engagés dans la modernité, l'industriel du textile Raphaël Dreyfus, son épouse Jeannette et leurs sept enfants subissent avec douleur la rupture de 1870. A ceux qui le peuvent (Raphaël et ses plus jeunes enfants), l'option pour la nationalité française offre une échappatoire à l'occupation allemande détestée. Pour sauvegarder les intérêts familiaux, Jeannette Dreyfus et son fils aîné, Jacques, restent à Mulhouse.

Le parcours professionnel d'Alfred Dreyfus

Né à Mulhouse en 1859, Alfred est le plus jeune des sept enfants Dreyfus : « *Mon enfance s'écoula doucement sous l'influence bienfaisante de ma mère et de mes sœurs, d'un père profondément dévoué à ses enfants, sous la touchante protection de frères plus âgés* »¹. Profondément marqué par la défaite de 1870 – « *Ma première impression triste, dont le souvenir douloureux ne s'est jamais effacé de ma mémoire, a été la guerre de 1870. La paix conclue, mon père opta pour la nationalité française ; nous dûmes quitter l'Alsace* » – désireux de servir sa patrie et d'œuvrer à la reconquête de l'Alsace-Lorraine, il choisit la carrière militaire qu'il mène avec idéalisme, dévouement et succès. Reçu à l'École polytechnique en 1878, il opte pour la carrière militaire et suit les cours de l'École d'application de l'artillerie et du génie de Fontainebleau, puis de l'École de pyrotechnie de Bourges. Promu capitaine le 12 septembre 1889, il est admis à l'École supérieure de guerre dont il sort breveté d'État-major, avec la mention « très bien », classé 9^e sur 81. En janvier 1893, il entre comme stagiaire à l'État-major général de l'Armée.



Alfred Dreyfus au moment de son entrée à Polytechnique, Paris, nov. 1878, Gerschel (phot.) © Mahj

Lucie Hadamard et Alfred Dreyfus

En 1889, Alfred Dreyfus se lie avec la famille du diamantaire David Hadamard et particulièrement avec Lucie Hadamard (1869-1945) qu'il épouse le 18 avril 1890. La cérémonie religieuse est célébrée dans la synagogue de la Victoire par le Grand Rabbin Zadoc Kahn (1839-1905). Disposant de revenus confortables, le jeune couple emménage dans un appartement à proximité de l'École militaire. Ils auront deux enfants : Pierre (1891-1946) et Jeanne (1893-1981).



Portrait photographique de Lucie Hadamard, vers 1885, © Mahj

¹ Tous les extraits cités proviennent du journal de Dreyfus, *Cinq années de ma vie* (introduction de P. Vidal-Naquet), Paris, Maspéro, 1982 (publié en 1901).

3. LA REPUBLIQUE CONTRE DREYFUS (1894-1897)

La justice sacrifiée : le procès de 1894

Depuis la défaite de 1870, la France, et particulièrement son armée, sont en proie à une crise profonde dans laquelle dominent la hantise de l'espionnage et la peur des étrangers. La découverte d'un bordereau dans les poubelles de l'Ambassade d'Allemagne fait penser qu'un espion se cache parmi les officiers de l'état-major. L'arrestation et le procès du capitaine Dreyfus en 1894, les mécanismes et l'ampleur de la conspiration dirigée contre lui, traduisent un effondrement des principes et un dysfonctionnement de la justice, fruits d'un État autoritaire et de l'impuissance des gouvernants et des parlementaires à repousser les assauts de l'opinion publique et l'argument de la raison d'État. L'antisémitisme ne menace plus seulement les juifs mais aussi la République. Le harcèlement par la presse fait oublier les principes élémentaires du droit : le ministre de la Guerre proclame la culpabilité de Dreyfus avant même son procès. La dénonciation des juifs et le rejet des républicains qui défendent l'idée de justice pour tout citoyen se banalisent.

Lorsque les soupçons se portent sur le « coupable » idéal, Dreyfus, ses supérieurs lui font faire, à lui seul, une dictée, afin d'établir la ressemblance avec l'écriture de l'espion. L'avis du seul expert à corroborer cette ressemblance, Bertillon, sera retenu au procès, et les autres rejetés.

La scène de la dictée, *The Graphic*, Londres, 14 septembre 1899 © Mahj

« Le samedi 13 octobre 1894, je reçus une note de service m'invitant à me rendre le lundi suivant à neuf heures du matin au ministère de la guerre pour l'inspection générale. Je fus surpris de ne trouver aucun de mes camarades, les officiers étant toujours convoqués par groupe à l'inspection générale.

Le commandant du Paty vint à moi et me dit d'une voix étranglée : 'le général va venir. En attendant, comme j'ai une lettre à écrire et que j'ai mal au doigt, voulez-vous l'écrire pour moi ? Je m'assis à une petite table toute préparée, le commandant du Paty assis à côté et tout prêt de moi, suivant ma main de l'œil. Aussitôt la dictée terminée, le commandant du Paty se leva et, posant la main sur moi, s'écria d'une voix tonnante : " Au nom de la loi, je vous arrête ; vous êtes accusé du crime de haute trahison" ».



Immédiatement arrêté, maintenu durant plusieurs semaines au secret à la prison militaire du Cherche-midi, Alfred Dreyfus est traduit devant le Conseil de guerre de Paris le 19 décembre 1894.

Dreyfus au coeur de l'antisémitisme : dégradation et déportation

Alfred Dreyfus devant le Conseil de guerre,
Le Petit Journal, Paris, 23 décembre 1894 © Mahj



La condamnation d'Alfred Dreyfus conforte les nationalistes antisémites qui souhaitent placer les juifs sous surveillance et leur retirer leurs droits de citoyens. Cette opinion se répand dans la population. Les conditions d'application des peines infligées à Dreyfus – la grande

Dégradation d'Alfred Dreyfus dans la cour de l'École militaire,
Le Petit Journal, 13 janvier 1895, Paris © Mahj



« parade » de sa dégradation le 5 janvier 1895, son transfert vers La Rochelle où il est reconnu et attaqué par la foule – renforcent cette hostilité dont ne s'inquiètent ni le gouvernement et l'État, ni les parlementaires pourtant garants des libertés fondamentales, ni les élites intellectuelles et religieuses du pays. La France sombre dans une flambée d'antisémitisme qui, en se concentrant sur un seul homme, exacerbe l'autoritarisme de la République.

La condamnation et la dégradation sont vécues par Alfred comme un vrai déchirement :

*« Aussitôt après la lecture du jugement, je m'écriai, m'adressant aux troupes :
« Soldats, on dégrade un innocent ; soldats, on déshonore un innocent. Vive la France, vive l'armée ! ».*

Un adjudant de la garde républicaine s'approcha de moi. Rapidement, il arracha boutons, bandes de pantalon, insignes de grade du képi et des manches, puis il brisa mon sabre. Je vis tomber à mes pieds tous ces lambeaux d'honneur ».



Fragments de tissu composant les galons d'Alfred Dreyfus, déchirés lors de sa dégradation © Mahj

La survie pour l'honneur à l'île du Diable

Carte postale de la case d'Alfred Dreyfus à l'île du Diable © Mahj



Le capitaine Dreyfus est déporté vers les îles du Salut en Guyane et détenu sur l'île du Diable. Placé en total isolement, laissé sans nouvelles précises du monde extérieur, il est obsédé par sa réhabilitation et adresse de multiples missives aux plus hautes autorités de la République.

L'administration pénitentiaire agit avec un acharnement qui prolonge et aggrave la raison d'État : sa situation est sans commune mesure avec celle des déportés politiques précédents. Il résiste aux durs traitements grâce à une grande discipline personnelle quotidienne et aux encouragements que lui prodiguent sa femme et sa famille, par des lettres qui lui parviennent pourtant difficilement.

4. LA BATAILLE POUR LA JUSTICE (1898 - DEBUT 1899)

Les premiers dreyfusards

Ayant juré à son frère de se battre sans répit pour obtenir la révision de son procès et sa réhabilitation, Mathieu Dreyfus, aidé par Edgar Demange, l'avocat d'Alfred, multiplie les démarches pour intéresser des hommes politiques et des journalistes au sort du capitaine. Dès le début de 1895, les premiers dreyfusards, dont Forzinetti, le commandant de la prison du Cherche-Midi, se rassemblent. Ils sont rejoints par d'autres personnalités, comme le sénateur et avocat, ancien Garde des Sceaux, Ludovic Trarieux. Comprenant que le motif de l'arrestation a ses racines dans le préjugé antisémite, le grand rabbin Zadoc Kahn, l'écrivain et journaliste Bernard Lazare, l'homme politique Joseph Reinach, entrent en lutte pour sauvegarder l'émancipation civique des juifs et les droits de l'accusé à un jugement équitable. Ils sont rapidement rejoints par des protestants tel l'historien Gabriel Monod puis par Émile Zola. Mathieu Dreyfus demande à Bernard Lazare de rédiger une brochure démontrant l'innocence d'Alfred, *L'Erreur Judiciaire. La Vérité sur l'Affaire Dreyfus* (novembre 1896). Son enquête le mène à soupçonner le commandant Walsin-Esterhazy.



Affiche représentant « Les défenseurs de Dreyfus », 1899, Varsovie, © Mahj

La vérité en marche

De son côté, le lieutenant-colonel Georges Picquart, chef des services secrets, découvre le « petit bleu » adressé à l'attaché militaire allemand Schwartzkoppen et portant l'écriture d'Esterhazy. Mais ses supérieurs, les généraux de Boisdeffre et Gonse refusent de l'entendre et l'envoient en mission en Tunisie. En octobre 1896, le colonel Henry rédige un faux (« le faux Henry ») pour détourner les soupçons d'Esterhazy et accabler Dreyfus. Averti, le vice-président du Sénat, Auguste Scheurer-Kestner intervient. Le 16 novembre 1897, Mathieu Dreyfus dénonce publiquement Esterhazy comme l'auteur du bordereau. Désormais l'Affaire Dreyfus est une affaire politique. Le 11 janvier 1898, au terme d'un procès rapide, Esterhazy est acquitté à l'unanimité. Le 13 janvier 1898, dans le journal de Georges Clemenceau, *L'Aurore*, Émile Zola publie une *Lettre à Monsieur Félix Faure président de la*

République plus connue sous le titre « J'accuse... ! ». Cette lettre lui vaut un procès et une condamnation pour diffamation qui le pousse à s'exiler.



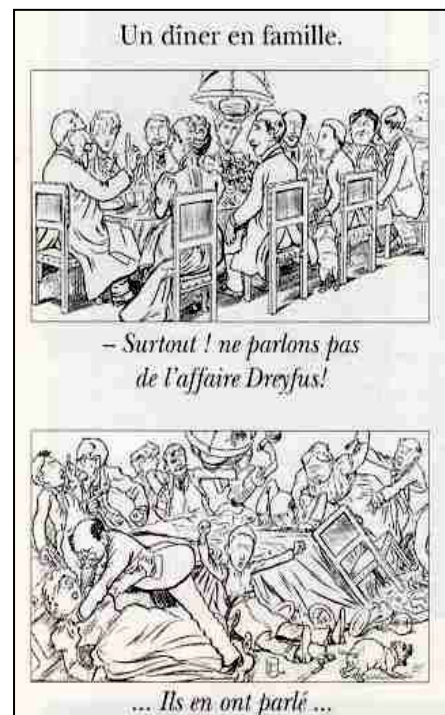
« J'Accuse... ! », Paris, *L'Aurore*, 13 janvier 1898 © Mahj

La cause est défendue par de nombreux intellectuels et artistes qui partagent sa révolte, tels ceux du cercle de la *Revue Blanche* qui rompent officiellement avec Maurice Barrès et choisissent le camp de Dreyfus. Le socialiste Jean Jaurès fait d'Alfred Dreyfus le symbole de l'humanité souffrante. Suite au procès Zola, Picquart est emprisonné et Scheurer-Kestner perd la vice-présidence du Sénat. En août 1898, le colonel Henry reconnaît avoir fabriqué un faux et se suicide. Esterhazy s'enfuit à Londres et le gouvernement est discrédité. La République est plongée dans une crise institutionnelle et idéologique profonde.

L'Affaire : la France déchirée

L'opinion publique est désormais mobilisée en deux camps : les dreyfusards et les antidreyfusards. Face aux ligueurs nationalistes et antisémites, en février 1898, Ludovic Trarieux et Auguste Scheurer-Kestner décident de fonder la Ligue pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen. La même année, l'antidreyfusard Maurice Barrès fonde la Ligue pour la Patrie française. Les preuves de la machination commise contre Dreyfus et de son innocence s'accumulent tandis que le gouvernement et le Parlement, dominés par le pouvoir militaire et une opinion excitée par la presse nationaliste, tentent par tous les moyens de bloquer le travail de la Cour de cassation qui est finalement saisie à la fin du mois de septembre 1898. En réaction à la détermination des magistrats, l'acharnement se concentre sur le colonel Picquart qui est arrêté et traduit devant la justice militaire.

Un dîner en famille, *Le Figaro*, 14 février 1898



Vers la révision

Le combat pour la révision du procès Dreyfus devient alors le combat pour la justice dans la République. La plupart des adversaires de Dreyfus sont des républicains qui font le jeu des nationalistes. Ils tentent de bloquer le processus de révision en appuyant le vote d'une loi de circonstance dessaisissant la Chambre criminelle de la Cour de cassation. Mais le 3 juin 1899, les magistrats cassent le verdict de 1894 et convoquent Alfred Dreyfus devant un nouveau Conseil de guerre à Rennes.

5. LE CHOC DU PROCES DE RENNES (1898 - FIN 1899)

Une opinion mondiale pour Dreyfus - Les réactions juives à l’Affaire Dreyfus

Si l’opinion française est majoritairement antidreyfusarde, l’opinion internationale s’exprime presque



exclusivement en faveur de Dreyfus. Le procès de Zola fait retentir les échos de l’Affaire à l’étranger. L’engagement de l’écrivain est vivement admiré. C’est la première manifestation d’un mouvement international de protestation. Un déferlement d’images, de récits, fait de l’Affaire un drame et de Dreyfus le protagoniste d’un formidable roman. On publie sa correspondance de l’île du Diable, *Lettres d’un innocent* (1898) et les *Lettres du capitaine Dreyfus à sa femme* (1899).

Dreyfus au procès de Rennes, 1899, Gershel (phot.) © Mahj

La dégradation d’Alfred Dreyfus alarme le journaliste et écrivain juif viennois Theodor Herzl (1860-1904) : « C’est en vain que nous sommes des patriotes loyaux, parfois super-loyaux... dans les pays où nous avons vécu depuis des siècles, on nous déclare étrangers. » En 1896, il publie *Der Judenstaat* (L’État des Juifs) avec pour sous-titre « Essai d’une solution moderne du problème juif ». Il y prône la nécessité pour les juifs d’avoir leur propre État. En août 1897 à Bâle, il réunit le premier congrès sioniste qui prend la résolution de fonder un foyer national juif (Déclaration de Bâle).



Affiche de Theodor Herzl, d’après une photographie, fin 19^e-début 20^e s. © Mahj



Le moment international du procès de Rennes (été 1899)

Alfred Dreyfus est ramené en France à bord du Sfax. Le procès qui doit rejurer Alfred Dreyfus à Rennes est fiévreusement attendu. A l’été 1899, la capitale bretonne devient le centre du monde. Journalistes étrangers et français, public et partisans se bousculent aux alentours de la prison militaire et du lycée dont la salle de théâtre servira de salle d’audience au tribunal militaire. Tant Lucie qu’Alfred Dreyfus reçoivent les hommages de milliers de personnes (par lettres et dans la presse). Mais les hostilités ne sont pas moins fréquentes. Maître Labori, l’un des avocats d’Alfred

L’attentat contre Me Labori, *Le petit Journal*, 27 août 1899, Paris © Mahj

Dreyfus, est blessé par un coup de revolver. Les témoins organisent leur protection. Mathieu Dreyfus et son neveu Paul Valabrègue s'occupent de la sécurité des membres de leur famille. Cependant, malgré la qualité de la défense, le procès bascule à nouveau dans l'arbitraire et la parodie de justice. Le verdict prononcé par les juges de la cour militaire le 9 septembre – dix ans de réclusion et une seconde dégradation – fait jubiler les antidreyfusards et exacerbe la passion des affrontements.

L'espoir et la déception après le verdict (septembre-octobre 1899)

Alfred Dreyfus, en très mauvaise santé, n'est plus en état de subir une longue période de détention. Sa famille se bat pour qu'il soit libéré et soigné. L'organisateur du parti dreyfusard, Mathieu Dreyfus, brave l'opposition de Clemenceau, Labori et Picquart : aidé par Joseph Reinach, Alexandre Millerand et Pierre Waldeck-Rousseau, il sollicite et obtient la grâce présidentielle pour son frère. Le 19 septembre, le président Émile Loubet signe le décret de grâce pour des raisons humanitaires. Désormais libre, à condition de retirer son pourvoi en cassation, Alfred Dreyfus reste décidé à tout mettre en oeuvre pour faire réparer l'erreur judiciaire dont il est victime et déclare publiquement « Le gouvernement de la République me rend la liberté. Elle n'est rien pour moi sans l'honneur. »

6. LES TEMPS DE LA REHABILITATION (1900-2006)

« La liberté n'est rien sans l'honneur » (1900-1905)

Ayant retrouvé les siens chez sa soeur Henriette Valabrègue, à Carpentras, Alfred Dreyfus part d'abord en convalescence en Suisse pour plusieurs mois. Il rencontre pour la première fois ceux qui le soutiennent, dont Joseph Reinach, et prend connaissance en détail de la lutte pour sa défense. Il mesure aussi la portée historique de son Affaire. Avec ceux des dreyfusards restés fidèles – alors que nombre d'autres le rendent responsable de l'échec du procès de Rennes, il tente d'établir les faits nouveaux qui motiveraient une nouvelle saisie de la Cour de cassation. Dorénavant, il veut être l'historien de sa propre tragédie. En 1901, il publie ses souvenirs de déportation, *Cinq années de ma vie*.

1906 : L'arrêt de la Cour de cassation

La mort brutale d'Émile Zola en septembre 1902, l'engagement de Jaurès lors d'un grand discours à la chambre en avril 1903, et le soutien de la majorité du Bloc des Gauches aboutissent à l'ouverture d'une enquête menée par le ministre de la Guerre, le général André. Le 26 novembre 1903, Alfred Dreyfus demande la révision du procès de Rennes. La découverte de nouvelles machinations décide le gouvernement d'Émile Combes à saisir la Cour de cassation le 26 décembre 1903. Au terme de la révision, le 12 juillet 1906, un arrêt de la Cour de cassation réhabilite pleinement Alfred Dreyfus au plan judiciaire. Mais sa réintégration dans l'armée n'est pas accompagnée de sa promotion au rang qu'il aurait dû avoir s'il n'avait pas subi le préjudice de son arrestation. Soucieux de sa dignité, Alfred Dreyfus décide alors de démissionner.

Officier de réserve, plus patriote que jamais, il reviendra sous les drapeaux durant la guerre de 14-18.



La Réhabilitation de Dreyfus, carte postale, Paris, 1906 © Mahj

Le défi de la commémoration (1994, 1998, 2006)

Après juillet 1906, l’Affaire Dreyfus paraît close à beaucoup de témoins. Mais il n’en sera rien. Si le triomphe de la justice républicaine encourage les juifs opprimés d’Europe orientale et les démocrates des régimes autoritaires à admirer la force des principes républicains comme par exemple la loi de séparation de l’Église et de l’État (1905), cette victoire du droit et de la vérité reste très fragile. Pour ses ennemis, elle renforce l’idéologie de l’Action française qui voit dans Dreyfus réhabilité la fin de la France éternelle, de sa « race » et de sa grandeur. L’Affaire Dreyfus a pris une place centrale au XX^e siècle où la référence au combat dreyfusard anime de manière récurrente les mobilisations politiques et humanitaires. Paradoxalement, la personnalité d’Alfred Dreyfus reste largement méconnue. Nombre de dreyfusards ont considéré qu’il avait trahi sa propre cause et celle de la justice en acceptant la grâce et la loi d’amnistie. Souvent présenté comme un homme terne et rigide, peu aimable, il est tantôt enfermé dans le rôle « passif » de victime, tantôt perçu comme dépourvu des dimensions héroïques nécessaires au triomphe des principes de la justice pour tous. Comparée aux glorieuses figures nationales de Zola, de Jaurès ou même de Picquart, à la personnalité active et dévouée de son frère Mathieu, la personne d’Alfred Dreyfus a du mal à émerger comme activiste de la lutte pour sa réhabilitation.

La mémoire de l’Affaire a bien souvent motivé l’engagement ultérieur de nombreux intellectuels dans les combats politiques de leur temps. Pour la mémoire juive, la figure de Dreyfus illustre les paradoxes de la condition des juifs occidentaux. L’Affaire demeura longtemps difficile à célébrer ainsi que le montrent les incertitudes connues entre 1986 et 1994 quant au lieu d’accueil de la sculpture de Tim, *Hommage au capitaine Dreyfus* (1986).

7. QUESTIONNEMENTS ET OUVERTURES POSSIBLES

Sur la personne et la famille Dreyfus

On peut interroger les élèves de toutes classes sur la personne d'Alfred Dreyfus, sa famille, sa femme, afin de créer une proximité avec le personnage :

- Comment les enfants d'Alfred ont-ils dû ressentir la séparation ?
- Qu'est-ce qui donne la force à Dreyfus de résister ?
- Qu'est-ce, pour lui, que l'honneur, la Patrie ?
- Comment réagiriez-vous à une fausse accusation ? Cela vous est-il déjà arrivé ?

Les professeurs d'Histoire peuvent approfondir l'origine juive et alsacienne de la famille Dreyfus, en lien avec l'Emancipation des juifs de France, au programme de 4^e.

Les professeurs de Français et de Lettres peuvent travailler sur la correspondance entre Alfred et Lucie, dont le style est soigné et émouvant, et sur les auteurs de l'époque qui se sont impliqués dans l'Affaire.

Sur l'aspect judiciaire

L'Affaire Dreyfus est l'occasion de s'interroger sur la justice, en lien avec les programmes d'Education civique, notamment de 5^e et 4^e :

- Quelle est la différence entre une véritable erreur judiciaire et un procès arbitraire ?
- Comment qualifier l'Affaire Dreyfus ?

On peut également interroger les élèves sur les termes de grâce, réhabilitation, Légion d'honneur...

- La justice est-elle toujours aussi lente à reconnaître ses erreurs ? Pourquoi ?
- La grâce existe-t-elle encore ?
- Pourquoi remet-on la Légion d'honneur ?
- Qu'est-ce la présomption d'innocence ?

L'actualité judiciaire peut donner des pistes de réflexion aux élèves.

Sur l'aspect médiatique

Les élèves sont baignés dans l'univers médiatique. L'Affaire Dreyfus est le moyen de se questionner sur le pouvoir des médias et leur responsabilité dans le traitement de l'actualité :

- Qu'est-ce que la liberté de la presse ? A-t-elle des limites ?
- Les caricatures sont-elles encore possibles ?

Les caricatures dreyfusardes et antidreyfusardes peuvent être analysées par les professeurs d'Art plastique et de Lettres, pour leurs styles, leurs thématiques, et leurs slogans.

Sur l'aspect antisémite

La récurrence du phénomène antisémite peut amener à réfléchir sur l'acharnement contre une personne en raison de sa religion ou de son appartenance à un groupe ethnique, thèmes abordés en 5^e en histoire (persécutions contre les premiers chrétiens ; Guerres de religion...) et en Education civique (lutte contre les discriminations) et en 4^e (l'antisémitisme lors du scandale de Panama et de l'Affaire Dreyfus).

- Quelles sont les accusations portées contre Dreyfus par les antisémites ? Peut-on les retrouver aujourd'hui ?
- Pouvez-vous donner d'autres exemples de « stéréotypes » ?

Sur les conséquences de l'Affaire

Par sa complexité, l'Affaire Dreyfus renvoie inmanquablement à des thèmes contemporains auxquels sont souvent sensibilisés les enfants :

- En quoi cette Affaire a-t-elle encore des échos et des répercussions de nos jours ?
- Un tel cas pourrait-il se reproduire ?

8. CHRONOLOGIE DE L'AFFAIRE DREYFUS

- **1870 - 1871** : Guerre franco-prussienne.
Défaite de la France à Sedan (2 septembre), qui, à la suite du traité de paix de Francfort, doit céder l'Alsace et la Lorraine au Reich allemand (2 mars). Les Alsaciens-Lorrains deviennent sujets de l'Empire allemand (27 mai). Guerre civile en France : la Commune de Paris est battue par les troupes versaillaises (fin mai).
- **1872** : Les Alsaciens ont la possibilité d'opter pour la nationalité française jusqu'au 1^{er} octobre, et de transférer leur domicile hors du territoire annexé.
- **1878-1891** : Parcours d'élève officier d'Alfred Dreyfus et admission à l'École supérieure de Guerre.
- **1886** : Edouard Drumont publie *La France Juive*.
- **1890** : Alfred Dreyfus épouse Lucie Eugénie Hadamard (21 avril).
- **1892** : Edouard Drumont fonde le journal antisémite *La Libre Parole* et lance une campagne contre la présence des juifs dans l'armée française.
- **1893** : Alfred Dreyfus est affecté comme stagiaire à l'État-Major général.
- **1894** : Attaché au 2^{ème} Bureau de l'État-Major général (1^{er} semestre). Nomination du général Mercier au ministère de la Guerre (30 mai). Découverte du « bordereau » par le service de renseignement français provenant de l'Ambassade allemande qui annonce l'envoi de documents militaires (fin septembre). Accusé d'espionnage, le capitaine Alfred Dreyfus est arrêté sur ordre du général Mercier (15 octobre).
Au terme d'un procès à huis clos devant le Conseil de guerre de Paris. Dreyfus est condamné à la dégradation militaire et à la déportation aux îles du Salut (19-22 décembre).
- **1895** : Dégradation dans la cour de l'École militaire (5 janvier). Félix Faure devient Président de la République, succédant à Casimir-Périer (17 janvier). Départ de Dreyfus pour La Rochelle et l'Île de Ré (17 janvier). Mathieu Dreyfus rencontre pour la première fois Bernard Lazare et lui demande son aide (février). Alfred Dreyfus arrive à l'île du Diable (13 avril). Le Lieutenant-colonel Picquart est nommé à la tête des services de renseignements (juillet).
- **1896** : Interception par Picquart du « petit-bleu » adressé à Esterhazy par l'attaché militaire allemand Schwartzkoppen. Ses supérieurs, les généraux de Boisdeffre et Gonse refusent de l'entendre et l'envoient en mission en Tunisie. Bernard Lazare publie *L'Erreur judiciaire. La vérité sur l'Affaire Dreyfus* (novembre).
- **1897** : Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat parvient à la conviction que Dreyfus est innocent (13 juillet). Émile Zola publie la *Lettre à la jeunesse*. Mathieu Dreyfus dénonce publiquement Esterhazy comme coupable (15 novembre).
- **1898** : Esterhazy est acquitté après un simulacre de procès (11 janvier). Réaction Zola qui publie à la une du journal de Clemenceau, *l'Aurore*, une *Lettre à Monsieur Félix Faure président de la République*, publiée sous le titre « J'accuse » (13 janvier). Début des publications de « manifestes des intellectuels » soutenant Zola (14 janvier).
Procès de Zola condamné à un an de prison (7-23 février). Fondation de la Ligue Française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen (4 juin). Le commandant Henry reconnaît être l'auteur d'un faux – pièce accablante pour Dreyfus – lu en public au mois de juillet par Cavaignac, ministre de la Guerre, et se suicide dans la prison du Mont-Valérien (30-31 août). Cavaignac démissionne (3 septembre). Publication des *Lettres d'un innocent* d'Alfred Dreyfus. Jean Jaurès publie *Les Preuves*. Le cabinet Brisson soumet le dossier Dreyfus pour révision à la chambre criminelle de la Cour de cassation (26 septembre). Décision prise par 6 voix contre 4 dont celle de Sarrien, ministre de la Justice. Picquart, incarcéré depuis 20 jours à la prison du Cherche-Midi et accusé de faux, témoigne devant la chambre criminelle (25 novembre). Les antidreyfusards fondent la Ligue de la Patrie française.
- **1899** : Vote par la Chambre de la loi « dessaisissant » la chambre criminelle qui a mené l'enquête. L'arrêt en révision sera rendu par les chambres réunies de la Cour de cassation. Le Sénat votera ce même texte le 1^{er} mars. Mort de Félix Faure. Émile Loubet devient Président de la République (18 février). Les chambres réunies annulent la condamnation prononcée contre Dreyfus et rendent illégal l'arrêt de 1894. Dreyfus est renvoyé devant le Conseil de guerre de Rennes (3 juin). Procès de Rennes. À la majorité de 5 voix contre 2, Dreyfus est reconnu coupable avec des « circonstances atténuantes » et condamné à dix années de détention (7 août-9 septembre).
Le président Loubet grâcie Dreyfus (19 septembre). Joseph Reinach rencontre Dreyfus pour la première fois. Publication des *Lettres du capitaine Dreyfus à sa femme* (1899), écrites à l'Île du Diable.
- **1900** : Loi d'amnistie pour les infractions commises à l'occasion de l'Affaire Dreyfus (27 décembre). Dreyfus en est exempté à sa demande.

- **1901** : Publication de *Cinq années de ma vie (1894-1899)*. Publication par Zola de *La Vérité en marche*. Publication par Joseph Reinach du premier volume de son *Histoire de l’Affaire Dreyfus* (terminée en 1908).
- **1903** : À la suite du discours de Jean Jaurès à la Chambre des députés, le général Louis André, ministre de la Guerre, décide de reprendre personnellement l’enquête pour trouver la « vérité dans cette Affaire » (6 et 7 avril). Mort de Bernard Lazare (1er septembre). Alfred Dreyfus fait sa requête en révision (26 novembre). Le gouvernement saisit la Cour de cassation de l’arrêt du Procès de Rennes (25 décembre).
- **1904** : La Cour de cassation déclare recevable la demande en révision (5 mars).
- **1905** : Loi de séparation de l’Église et de l’État.
- **1906** : Succès de la gauche socialiste aux élections de mai. Les radicaux peuvent gouverner seuls. Les conseillers des trois chambres de la Cour de cassation réunis à « huis clos » examinent le « dossier secret » remis en 1894 au conseil de guerre à Paris (15 et 16 juin). Les chambres réunies de la Cour de cassation, après une enquête nouvelle, cassent sans renvoi le jugement de Rennes et proclament l’innocence de Dreyfus (12 juillet). Décision de transférer les cendres d’Émile Zola au Panthéon (13 juillet). Réintégré dans l’armée, le commandant Alfred Dreyfus est fait chevalier de la Légion d’honneur à l’École militaire (21 juillet). Clemenceau devient président du Conseil et nomme Picquart ministre de la Guerre (octobre).
- **1908** : Lors du transfert des cendres d’Émile Zola au Panthéon, Alfred Dreyfus est blessé par Grégori, journaliste antisémite, qui sera acquitté en cour d’assises (4 juin).
- **1914-1918** : Première Guerre mondiale. Alfred Dreyfus se réengage à l’âge de 55 ans.
- **1931** : Aidé de son fils Pierre, Alfred Dreyfus achève le travail d’écriture de ses souvenirs.
- **1935** : Mort d’Alfred Dreyfus (12 juillet).
- **1936** : Pierre Dreyfus publie les *Souvenirs et correspondances* de son père.
- **1945** : Mort de Lucie Dreyfus.

9. BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- **DREYFUS A.**, *Cinq années de ma vie* (introduction de P. Vidal-Naquet), Paris, Maspéro, 1982 (publié en 1901)
- *Ibid.*, *Carnets 1899-1907*, Paris, Calmann-Lévy, 1998.
- **DREYFUS Alfred et Lucie**, « *Ecris-moi souvent, écris-moi longuement...* », *Correspondance de l’île du Diable*, édition établie par V. Duclert, Mille et une nuit, 2005.
- **BIRNBAUM, P.**, *L’Affaire Dreyfus, la République en péril*, Paris, Gallimard, Découvertes, 1994.
Un livre précieux, construit autour des documents et des faits principaux de l’Affaire, la replaçant dans son contexte.
- **BLUM, L.**, *Souvenirs sur l’Affaire*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 1993.
L’Affaire du point de vue d’un témoin et acteur privilégié.
- **BOUSSEL P.**, *L’Affaire Dreyfus et la presse*, Armand Colin, Kiosque, 1998.
Petit recueil chronologique des articles de presse concernant l’Affaire, des diverses tendances.
- **BREDIN J.-D.**, *L’Affaire*, Fayard, 1985
Un récapitulatif exhaustif de tous les éléments de l’Affaire.
- **BREDIN J.-D.**, *Bernard Lazare. Le premier des dreyfusards*, L.G.F., 1993
Une biographie nécessaire d’un personnage central de l’Affaire, qui se mit volontairement et humblement en retrait lors de l’entrée en scène de la figure emblématique de Zola.
- **DROUIN M.** (dir.), *L’Affaire Dreyfus de A à Z*, Flammarion, 2006
Un outil indispensable, sous forme de dictionnaire, pour avoir un large panorama de l’Affaire, accompagné de tous les éléments bibliographiques.
- **ORIOU, P.**, *J’accuse ! Émile Zola et l’Affaire Dreyfus*, Paris, Librio, 1998.
L’essentiel des documents de l’époque touchant à l’Affaire, et aidant à sa compréhension.

- CAHM, E.**, *L’Affaire Dreyfus. Histoire, politique et société*, Paris, Le Livre de Poche, 1994.
L’essentiel de l’Affaire, ses tenants et aboutissant, dans un ouvrage accessible et court.

- **DUCLERT V.**, *Alfred Dreyfus : l’honneur d’un patriote*, Fayard, 2006
La première biographie d’Alfred Dreyfus, d’une grande richesse et rigueur.

- **DUCLERT V.**, *Dreyfus est innocent : histoire d’une Affaire d’Etat*, Larousse, 2006
Un livre mêlant l’illustration et l’explication, sous une forme chronologique.

- LANDAU, P.**, *L’Opinion juive et l’Affaire Dreyfus*, Paris, Albin Michel, Présences du Judaïsme, 1995.
Un livre essentiel sur la situation et l’action des Israélites de France.

- **MARRUS M. R.**, *Les juifs de France à l’époque de l’Affaire Dreyfus*, Calmann-Lévy, 1972
Un classique pour comprendre la position délicate des juifs durant l’Affaire.

- **PEGUY, C.**, *Notre jeunesse*, Paris, Gallimard, Idées, 1957.
Le point de vue d’un intellectuel « inclassable », catholique dreyfusard, relatant l’Affaire à travers la figure de son ami, Bernard Lazare.